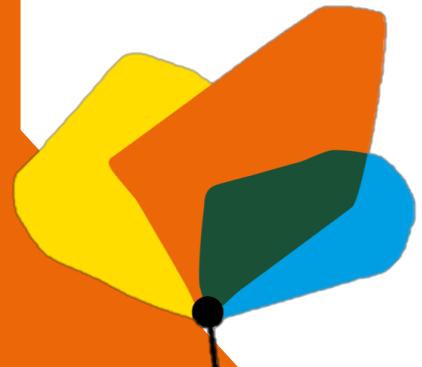




# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



2-4 place Rutebeuf

75012 PARIS

[contact@fabrique-territoires-sante.org](mailto:contact@fabrique-territoires-sante.org)

[www.fabrique-territoires-sante.org](http://www.fabrique-territoires-sante.org)

Twitter – @FabTerrSante

Siret – 537 674 707 00030



**FABRIQUE  
TERRITOIRES SANTÉ  
RENFORCEMENT DE  
SON IMPLANTATION**



En 2018, Fabrique Territoires Santé a consolidé l’élargissement de son champ d’intervention et d’expertise entamé en 2017. Pour rappel, il s’agissait d’accompagner les recompositions des politiques publiques de la ville, de santé et d’aménagement du territoire ainsi que la reconfiguration de leurs échelles locales d’intervention (quartiers, communes, intercommunalité, métropoles) et des dispositifs ou contrats qui y sont adossés. L’association a contribué à renforcer la lisibilité et l’articulation entre les démarches locales de santé sur les territoires, comme les Ateliers santé ville, les contrats locaux de santé, les volets santé des contrats de ville, et les conseils locaux de santé mentale. Tout en poursuivant la capitalisation sur les apports des dynamiques territoriales de santé en termes de méthodologie et de résultats.

Fabrique Territoires Santé a poursuivi son ambition de faire lien, de rassembler les énergies, de répondre au besoin de partage d’expériences, interrogations et analyses entre fabricants de dynamiques de santé, parties prenantes dans cette fabrique sur tout le territoire français y compris les territoires ultramarins, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires ruraux. Acteurs impliqués ou voulant s’impliquer, quel que soit leur rôle ou leur statut, dans une politique et une ingénierie de promotion de la santé, de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et d’inscription de la question de la santé dans toutes les politiques publiques. Et ainsi constituer un réseau national référent pour les acteurs locaux, régionaux et nationaux, en utilisant tous les moyens qui facilitent ce maillage : rencontres, journées d’échanges de pratiques, site internet, newsletter.

Fabrique Territoires Santé appuie les professionnels dans leurs missions d’accompagnement des habitants des territoires à être acteurs de leur santé et de mobilisation de toutes les ressources au bénéfice des territoires les plus en difficulté.

Fabriquer des dynamiques territoriales de santé, à l’instar des Ateliers santé ville, exige une démarche projet, une construction de partenariats et de réseaux, une participation des habitants, une territorialisation de l’action et une coordination. Cette dynamique doit apporter une plus-value aux habitants, aux professionnels, aux politiques publiques et aux institutions. Ainsi l’association favorise la qualité des programmes et des projets menés sur les territoires :

- en poursuivant un travail de capitalisation des dynamiques, outils, méthodes et actions ;
- en facilitant l’accès à l’information et aux ressources nécessaires à leur fonctionnement ;

RAPPORT D’ACTIVITÉ  
2018



FABRIQUE  
TERRITOIRES  
SANTÉ

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

- en diffusant les acquis en termes de démarches qui fonctionnent, comme celles des Ateliers santé ville et d'autres encore, et de connaissance des situations sanitaires et sociales des territoires ;
- en soutenant les échanges de pratiques et d'analyses à l'échelle nationale, régionale ou inter-régionale ;
- en contribuant à la réflexion sur la promotion de la santé et la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Fabrique Territoires Santé, par ces différents engagements, a constitué une force de propositions et de ressources pour la recherche, l'innovation et l'expérimentation afin de valoriser les dynamiques territoriales de santé.

Elle a aussi, avec ses partenaires, tenté de produire des plaidoyers pour une conception ouverte de la promotion de la santé sur les territoires. Toute en reconnaissant l'importance de restaurer l'accès aux soins primaires dans tous les territoires quels qu'ils soient, Fabrique Territoires Santé plaide avec constance et ténacité pour que la prévention ne soit pas oubliée et surtout pour que perdure le soutien aux actions sur l'ensemble des déterminants de la santé, gage de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie, en s'appuyant sur les compétences et les volontés des collectivités territoriales.

Fabrique Territoires Santé ambitionne d'être un acteur ressource pour la territorialisation des politiques publiques de santé.

Fabrique Territoires Santé est financée par le Commissariat général à l'égalité des territoires, Santé publique France et la Direction générale de la santé.

### Trois axes de travail en 2018 :

**Développer** un réseau autour des démarches territoriales de santé, aux niveaux régional et national

**Valoriser** les démarches territoriales de santé à partir de la capitalisation et qualifier les acteurs

**Faciliter** l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé

# BILAN DES ACTIONS **2018**



RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

# AXE 1. Développer un réseau national autour des démarches territoriales de santé

-

## 1. Organiser une journée d'études nationale

Fabrique Territoires Santé a organisé une journée d'études le 6 avril 2018, consacrée à la territorialisation des politiques de santé.

Fabrique Territoires Santé s'intéresse à la fabrique des dynamiques territoriales de santé portées notamment par les collectivités territoriales. Au travers de sa mise en réseau d'acteurs et de son travail de capitalisation d'expériences, elle a produit une analyse de ces dynamiques en termes de principes d'action et de caractéristiques structurantes. Aujourd'hui, dans un contexte de réformes législatives et d'élaboration de politiques nationale et régionale de santé, la question se pose du rôle et de l'articulation de ces dynamiques territoriales vis-à-vis des politiques de santé. Dans quelle mesure ces dynamiques sont-elles affectées par le cadrage national ? Comment concilier ces initiatives locales avec les projets régionaux de santé portés par les agences régionales de santé (ARS) ? Comment garantir l'égalité de mise en œuvre de ces dynamiques ? Quelle place est donnée à ces diverses dynamiques territoriales de santé (subsidiaries, complémentaires, facultatives, etc.) par les institutions qui les soutiennent en grande partie ?



De fait, une « dynamique territoriale de santé » interroge les politiques publiques à deux niveaux :

- assiste-t-on à une redistribution des rôles et des prérogatives entre les représentants de l'État « garant des politiques de santé » et les partenaires locaux agrégés autour des collectivités ?
- ces dynamiques territoriales de santé contribuent-elles à l'émergence de politiques, voire de gouvernances locales partagées en santé ?

Deux séquences ont permis de mettre en débat ces questionnements, en s'appuyant sur les interventions de chercheurs et d'acteurs de terrain.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

La première séquence était intitulée « Dessine-moi une territorialisation des politiques de santé » et s'est appuyée d'abord sur un focus sur la politique de la ville, précurseuse de l'instauration d'un nouveau mode de relations entre l'État central et acteurs locaux, au travers d'instruments de management de politique publique.

Renaud Epstein, sociologue et maître de conférences en sciences politiques à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, est spécialiste de la politique de la ville. Il s'est attaché à donner une lecture des transformations de l'action publique dans les territoires par le prisme des reconfigurations de la politique de la ville et de son modèle de conduite de l'action publique depuis près de 40 ans.

Il montre comment les grandes réformes des années 2000 ont fait basculer la politique de la ville dans « un nouveau régime de relations entre pouvoir central et pouvoirs locaux », au travers de l'agencification de l'État central et du retrait des services déconcentrés des territoires. Cette transformation des relations entre État et territoires s'est traduite par un retrait de l'État dans la cogestion et paradoxalement par son retour dans la définition des politiques territoriales. Comme les labels ou les bonnes pratiques, l'appel à projets est un instrument pivot de cette nouvelle relation de « gouvernement à distance » : tout en donnant une certaine liberté aux acteurs territoriaux, il permet de faire remonter l'expertise et la capacité d'innovation des territoires. Mais en organisant une mise en concurrence des territoires pour accéder aux ressources nationales, il permet à l'État et ses agences de « peser sur l'agenda et les priorités des acteurs territoriaux », tenus de se conformer aux attentes et aux politiques des agences pour voir leurs projets financés. En somme une autonomie sous contrainte renforcée.



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Mélanie Philippe, chargée d'étude nationale sur les contrats locaux de santé, a ensuite présenté une enquête qu'elle a menée en 2017 pour la Direction générale de la santé sur les processus de contractualisation et l'organisation des contrats locaux de santé (CLS). Sur les 305 CLS recensés, elle ressort un certain nombre d'éléments sur les périmètres couverts, les signataires, les thématiques abordées en termes de prévention et d'accès aux soins. Elle évoque également la méthodologie de projet utilisée dans les CLS, montrant l'hétérogénéité d'investissement selon les CLS des phases de diagnostic, de programmation d'actions et d'évaluation. Questionnant l'absence de pérennité de financement, l'enquête montre également la nécessité d'une animation territoriale au sein des ARS et de coordination du dispositif au sein des collectivités. Elle pointe du doigt la difficulté des ARS à homogénéiser leur doctrine de contractualisation dans un contexte de fusion en grande région et s'interroge au final sur la faible place des usagers et citoyens au sein de ce dispositif.

La seconde partie de la journée était intitulée « Politique territorialisée ou territorialisation des politiques publiques ? ». Véronique Lucas Gabrielli, géographe de la santé à l'IRDES a initié cette séquence en intervenant sur la territorialisation des politiques publiques sanitaires dans une approche macro.

Elle retrace, au travers des différents actes législatifs de la décentralisation des institutions en France, les tendances dans lesquelles s'inscrit aujourd'hui l'action publique : le renforcement des compétences des élus locaux sans augmentation de leur marge de manœuvre financière, ni de leur autonomie politique ; le renforcement de la spécialisation des différents niveaux et blocs de compétences dans une logique de subsidiarité ; la montée en charge de la place de la région au détriment de l'échelon départemental, avec « l'affirmation systématique de la responsabilité de coordination de la région à travers ses plans et schémas ».

Elle note cependant que la santé est restée à l'écart de ces transferts législatifs, jusqu'à la loi Hôpital, patients, santé et territoires, dite HPST de 2009, qui a institué les agences de santé à l'échelon régional dans un mécanisme de déconcentration de l'État et a également donné une place aux collectivités, en particulier au travers de la contractualisation et des partenariats. Municipalisée de fait et non de droit, la santé est devenue un domaine d'actions pour les collectivités locales au travers de « la résolution pragmatique de problèmes locaux ». L'implication des collectivités, grandissante, reste toutefois prise en tenaille entre la demande sociale des habitants qui saisissent leurs élus sur la santé, et des finances qui se tendent de plus en plus.



Dans le sillage d'un État, au final, « acteur parmi d'autres des politiques publiques », les agences régionales de santé doivent composer avec les autres services territorialisés de l'État, avec les territoires et les élus car un grand nombre de leviers d'action et de régulation leur échappent. Le territoire apparaît ainsi comme une « entité active qui puise son potentiel de développement de ses ressources locales et de ses jeux d'associations, de concertations, de négociations ou de conflits qui les animent ». Coordination et projet commun sont alors les maîtres mots et les enjeux de la gouvernance de ce nouveau système de santé.

L'intervention de Marina Honta, sociologue au Centre Emile Durkheim de l'Université de Bordeaux, est venue compléter les propos de Mme Lucas Gabrielli et de M. Epstein sur la territorialisation de politiques de santé en lien avec les réformes de décentralisation. Elle convient que « l'enjeu de la territorialisation a été d'articuler l'action des collectivités territoriales avec celle des services déconcentrés de l'État en matière de santé ». Et c'est une autre « appréhension du territoire » qui se dessine, comme « espace de définition des problèmes publics et des modalités de leur traitement ». Nuançant le constat d'évidement des services de l'État et de perte d'expertise, elle note que dans le cadre des démarches territoriales de santé (ASV et CLS), la phase de diagnostic permet une confrontation à la fois organisationnelle et de connaissances « du monde de l'ARS et des autres échelles du gouvernement local ». De même, elle note qu'à travers ces dispositifs, les acteurs locaux peuvent « peser sur le contenu des actions adoptées en santé ».

Elle décrypte également la mise en œuvre territoriale de programmes nationaux de santé publique tels que le Programme national nutrition santé (PNNS) et le programme sport santé bien-être comme des illustrations du « gouvernement à distance » évoqué par M. Epstein.

Enfin, elle termine sur les points de tensions de cette relocalisation des politiques de santé en montrant que la question du périmètre territorial d'élaboration des CLS, et derrière lui la définition du territoire de santé pertinent, est un enjeu d'appropriation politique de premier plan. La territorialisation peut également mettre en tension le principe d'égalité territoriale entre égal accès pour tous à la santé, dont seraient garantes les ARS, et les enjeux d'autonomie d'actions et de spécificités territoriales dont seraient porteuses les collectivités. Elle finit sur la nécessité d'intersectorialité et de transversalité qui se heurte aux organisations internes, aux temporalités différencierées et aux logiques de pouvoirs et d'influence locale, non seulement des élus, mais également des institutions. Aussi, sur les territoires, « domine l'impression que les politiques de santé restent encore aujourd'hui très fragmentées ».

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

185 professionnels étaient inscrits à la rencontre et 120 personnes ont pu assister à la journée, malgré un contexte de grève SNCF. La majeure partie des présents vient d'Île-de-France, puis Auvergne-Rhône-Alpes, et Bretagne, les autres régions étant représentées mais en petit nombre.

Les collectivités territoriales sont les plus représentées dans le public (coordonnateurs, services santé et politique de la ville, ...), comme lors de nos précédentes rencontres nationales, ce qui reflète le cœur de notre réseau. On relève aussi la présence d'agents ARS ; de centres de soins ou réseaux de santé, et de médecins libéraux ; d'agents de l'État ; d'associations nationales ou régionales, ainsi que de chercheurs et d'étudiants.

Des actes rendant compte des interventions et des débats ont été mis à disposition sous format numérique sur le site de la Fabrique début novembre puis diffusés sous format papier à notre réseau fin novembre 2018.

## 2. Conforter la place des dynamiques territoriales de santé dans des instances nationales

La présence de l'association dans des groupes de travail, comités de pilotage ou conférences d'une part, ses interventions ou implications dans des instances nationales d'autre part, contribue à rendre visible les dynamiques territoriales de santé comme modalités d'intervention pertinentes au niveau local.

### Interventions

CNFPT - Rencontres territoriales de la santé  
« Environnements de vie et santé : quelles stratégies territoriales ? » - 19 septembre à Nancy

Fabrique Territoires Santé est intervenue dans un atelier consacré à l'alimentation aux Rencontres territoriales de la santé, organisées par le CNFPT les 18 et 19 septembre. Il s'est agi de présenter, au travers des éléments ressortis dans le Dossier ressources en termes d'état des lieux et d'expériences, les enjeux de l'accessibilité à une alimentation saine et les leviers d'actions dont peuvent se saisir les collectivités. L'atelier réunissait



une trentaine de participants, principalement agents de collectivités territoriales.

### Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) – Réunion plénière : « Garantir à chacun l'accès à la santé » - 27 novembre à Paris

Fabrique Territoires Santé est intervenue dans le cadre d'une réunion plénière du CNLE consacrée à l'accès à la santé pour tous. Mettant l'accent sur les inégalités sociales et territoriales de santé très prégnantes dans les quartiers politique de la ville, l'intervention a présenté les réponses possibles des collectivités et de la politique de la ville, notamment au travers de l'Atelier santé ville comme démarche de promotion de la santé des habitants des quartiers politique de la ville. Cette intervention a permis de faire connaître les démarches territoriales de santé sur les territoires, notamment dans le cadre de la politique de la ville.

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

### France Assos Santé – Séminaire « Les parcours de santé : tout le monde en parle mais qui en fait ? » - 21 décembre à Paris

France Assos Santé, anciennement Collectif interassociatif sur la santé, est une organisation de référence, dotée d'une mission officielle reconnue par la loi de modernisation du système de santé de 2016. Regroupant 80 associations nationales d'usagers de la santé, elle a pour objectif de représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.

Lors d'un séminaire interne consacré aux parcours de santé, France Assos Santé a convié Fabrique Territoires Santé à intervenir sur le rôle des démarches territoriales de santé comme levier pour prendre en compte les déterminants de santé dans les parcours de santé et de vie des habitants.

## Groupes de travail thématiques

### Groupe de travail de la Direction générale de la santé sur la « stigmatisation des troubles psychiques »

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route Santé mentale et psychiatrie adoptée en juin dernier par le Comité stratégique de la santé



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

mentale et psychiatrie, une commission « Promotion du bien-être mental et de la prévention de la souffrance psychique » a été installée le 2 octobre dernier pour suivre et accompagner les actions du premier axe de cette feuille de route. Cet axe concerne la promotion du bien-être mental, la prévention et le repérage précoce de la souffrance psychique et la prévention du suicide. Pour avancer de manière plus spécifique sur les sujets relatifs à la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques, cette commission a décidé de créer un groupe de travail sur ce thème, co-présidée par Marie-Hélène Déchaux (Direction générale de la santé) et Aude Caria (Psycom).

Ce groupe travaillera à partir d'actions basées sur des preuves et s'attachera à proposer des actions concrètes à court et moyen terme en complément de celles déjà identifiées dans la feuille de route Santé mentale et psychiatrie.

Fabrique Territoires Santé a été sollicitée pour apporter son expertise territoriale sur les questions de stigmatisation. Une première réunion a eu lieu le 14 décembre 2018 et le groupe de travail se poursuivra en 2019.

## Participation à des projets de recherche

### Comité de pilotage du projet d'enquête nationale sur la re-territorialisation de l'alimentation, coordonné par l'INRA

L'INRA a sollicité Fabrique Territoires Santé, suite à la parution du Dossier ressources « Alimentation et territoires », sur un projet de recherche multidisciplinaire au sujet de la « re-territorialisation de l'alimentation : diversité des initiatives, indicateurs de durabilité et leviers pour la transition des systèmes alimentaires ». Ce projet vise dans un premier temps à inventorier sur le territoire national les initiatives liées à la re-territorialisation de l'alimentation, puis dans un second temps à analyser les atouts et les limites de ce processus pour la durabilité de l'agriculture et de l'alimentation, avec le concours d'un groupe pluridisciplinaire.

Si la première sollicitation a concerné la mise à disposition des contributions remontées dans le cadre du dossier ressources, la Fabrique a ensuite été conviée au comité de pilotage du projet de recherche pour apporter son expertise afin d'y intégrer davantage la dimension santé. Une première réunion a eu lieu le 24 octobre. Le comité de pilotage se réunira une nouvelle fois en 2019.



## Comité stratégique du projet de recherche CLoterreS sur les CLS

Fabrique Territoires Santé fait partie du comité stratégique du projet de recherche CLoterreS menée par un consortium animé la Chaire Santé publique France Promotion de la santé à l'EHEPS. Cette recherche porte sur les « stratégies locales de prévention primaire et de promotion de la santé : les contrats locaux de santé comme dispositifs de territorialisation des politiques régionales ». Ce projet interroge notamment la place de la prévention et de la promotion de la santé dans les CLS.

S'appuyant sur des méthodes mixtes, le projet se déploiera selon 4 chantiers :

- étude descriptive d'un échantillon aléatoire national de CLS et catégorisation des territoires ;
- étude qualitative approfondie de cas multiples de CLS jugés prometteurs selon des critères objectifs ;
- étude du volet prévention promotion de la santé des projets régionaux de santé des ARS et de leur politique de soutien aux CLS ;
- élaboration et déploiement d'une stratégie de transfert de connaissances vers la pratique.

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

Une première réunion du comité stratégique s'est tenue le 8 novembre. Le travail se poursuivra en 2019.

## Participation à des comités de pilotage

Comité de pilotage des Rencontres territoriales de la santé du CNFPT « Environnements de vie et santé : quelles stratégies territoriales ? »- 18 et 19 septembre à Nancy

Fabrique Territoire Santé a apporté son expertise lors des réunions du comité de pilotage et a animé un atelier sur l'élaboration de stratégies territoriales en santé-environnement.



Comité de pilotage de la 20<sup>ème</sup> journée nationale d'études d'Élus, santé publique et territoires : « Santé et vieillissement : le pouvoir des collectivités locales » - 18 décembre à Grenoble

Fabrique Territoires Santé a contribué à l'identification d'expériences locales en interrogeant son réseau de coordonnateurs.

### 3. Politique de la ville et santé : plaidoyer

En 2018, Fabrique Territoires Santé s'est exprimée sur les politiques nationales mises en œuvre tant dans la santé que dans la politique de la ville au travers de deux communiqués de presse.

Ainsi, lors de la mission Borloo travaillant à réaliser un état des lieux et des propositions pour les quartiers et leurs habitants, Fabrique Territoires Santé s'est inquiétée de l'absence de la santé dans les groupes de travail et les débats, au travers d'un communiqué de presse signé conjointement avec notre partenaire Élus, santé publique et territoires. Alarmées par le constat que l'état de santé des populations des quartiers politique de la ville se dégrade, les deux associations constataient la disparition de la thématique santé dans les réflexions alors que la politique de la ville a été un fer de lance des démarches territoriales de santé depuis 2000. Et nous demandions un geste politique fort de développement et de consolidation de ces dynamiques territoriales de santé, qui sont des outils pertinents de réduction des inégalités sociales de santé dont sont victimes les quartiers.

À l'automne 2018, Fabrique Territoires Santé s'est associée à six associations de santé publique au lendemain de la publication du plan Ma santé 2022. Ce plan abusivement appelé « santé » se concentre en réalité exclusivement sur la réorganisation des professionnels du soin. Les signataires ont dénoncé le fait qu'il ne comporte aucune mesure autour des déterminants sociaux de la santé et ignore totalement la place des acteurs locaux et notamment des collectivités locales.



# AXE 1 bis. Conforter notre présence et notre réseau en région autour des démarches territoriales de santé

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

-

## 1. Assurer une présence en région : maintien d'une relation privilégiée avec les animations régionales pour valoriser les démarches territoriales de santé

Le maintien d'un lien fort et continu avec les acteurs des territoires est l'un des piliers du développement de Fabrique Territoires Santé. Aussi travaille-t-elle en étroite relation avec les structures régionales - centres de ressources politique de la ville, IREPS et associations auto-animées - missionnées pour animer des collectifs de coordonnateurs ASV et CLS, CLSM, etc., dont certaines sont dans son conseil d'administration. Ces liens permettent la circulation d'informations entre les niveaux régional et national, mais aussi inter-régional.

Ainsi, dans le cadre d'une étude sur le déploiement des dynamiques territoriales de santé dans 4 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Nouvelle Aquitaine et PACA), une réunion a été organisée avec des partenaires régionaux (centres de ressources politique de la ville, IREPS) pour échanger autour des spécificités et des constantes dans l'implantation de démarches sur ces différents territoires.

Fabrique Territoires Santé est également sollicitée pour intervenir lors de rencontres en région. En 2018, ses sept interventions en région se sont appuyées sur son expertise à la fois sur les démarches territoriales de santé comme levier d'action en promotion de la santé et sur les thématiques abordées dans les Dossiers ressources publiés ou en cours.



## Interventions autour des Dossiers ressources

### Dossier ressources « Précarité et santé environnementale »

*IREV (Hauts-de-France) – Réseau Ateliers santé ville - 27 septembre à Lille*

Fabrique Territoires Santé a présenté la capitalisation en cours « Précarité et santé environnementale » auprès des coordonnateurs ASV de la région Hauts-de-France, réunis par lIREV le 27 septembre à Lille. Alors que l'appel à contributions se terminait juste, cela a été l'occasion de présenter le sujet de la capitalisation et les premières remontées.

### Dossier ressources « Alimentation et territoires »

*Pôle de ressources Ville et développement social du Val d'Oise - Groupe d'échanges ASV/CLS/CLSM - 23 avril à Eaubonne*

Fabrique Territoires Santé a présenté le Dossier ressources « Alimentation et territoires » lors d'une journée organisée par le Pôle de ressources Ville et développement social du Val d'Oise et réunissant les coordonnateurs ASV, CLS et CLSM du département (une dizaine de participants). Ce temps de présentation a permis d'identifier les enjeux pour les territoires présents et préparer la construction de la rencontre co-organisée par Fabrique Territoires Santé et le Pôle de ressources Ville et développement social qui s'est tenue le 13 septembre 2018 à Villiers-le-Bel.

### Dossier ressources « Dématérialisation et accès aux droits de santé »

*CRES PACA – « Numérique/dématérialisation et accès aux droits » - 19 janvier à Marseille*

Fabrique Territoires Santé est intervenue lors d'une journée d'échanges « Numérique/dématérialisation et accès aux droits » organisée par le CRES PACA, au titre de sa mission d'animation des coordonnateurs ASV de la région PACA. Cette journée s'est tenue le 19 janvier 2018 à Marseille et s'est appuyée dans son organisation sur les éléments capitalisés dans le Dossier ressources « Dématérialisation et accès aux droits de santé » de Fabrique Territoires Santé, paru en novembre 2017.

La matinée a donné lieu à trois interventions de cadrage : une présentation des enjeux du numérique par le Pr Vincent Meyer ; une



présentation du rôle des espaces numériques dans la médiation santé, par l'association régionale ARSENIC ; enfin, une présentation des effets de la dématérialisation sur l'accès aux droits de santé et les leviers d'actions locaux, par Fabrique Territoires Santé.

L'après-midi s'est organisée autour de trois présentations d'expériences locales : la création d'un « socialab » à Marseille, le pôle Num'ERIC de Digne-les-Bains et l'association de médiation numérique Avenir 84.

La journée a réuni une quarantaine de participants, principalement coordonnateurs ASV et responsables de CCAS.

*Journée LaFédé/Profession Banlieue (Île-de-France) – « Quand l'écran remplace les personnes, quelle place pour la médiation ? » - 21 juin à Paris*

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

Fabrique Territoires Santé a animé un atelier sur l'impact de la dématérialisation sur l'accès aux droits lors de la journée régionale organisée par la Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France (LaFédé) et Profession Banlieue, le 21 juin à Paris.

Cette journée s'est attachée à identifier les effets du contexte de dématérialisation des procédures administratives sur les missions et activités des médiateurs sociaux et culturels. En effet, ils sont de plus en plus sollicités pour accompagner les personnes dans leurs démarches sur internet. Les interventions du Défenseur des droits, du Haut Conseil du travail social et d'un professionnel ayant l'expérience de la politique de la ville et du développement de projets numériques ont éclairé le contexte et les changements de pratique induits par la dématérialisation.

Enfin, trois ateliers menés en parallèle ont porté sur : l'impact de la dématérialisation sur l'accès aux droits, l'impact sur le métier et les principes déontologiques, et l'impact sur les activités de médiation.

Cette journée a réuni environ 80 acteurs de la région Île-de-France, principalement des médiatrices sociales et culturelles.

## Interventions sur les démarches territoriales de santé

*IREV (Hauts-de-France) – Réseau Ateliers santé ville - 27 septembre à Lille*

Lors de la journée qui réunissait les coordonnateurs ASV des Hauts-de-France, le 27 septembre 2018, la matinée a été consacrée à l'actualité des politiques de santé et de la politique de la ville. Après l'intervention de l'ARS sur le nouveau plan régional de santé, Fabrique Territoires Santé



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

est intervenu sur la territorialisation des politiques de santé publique et la place des Ateliers santé ville, en s'appuyant sur sa synthèse 2017 consacrée au déploiement en PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine des démarches territoriales des santé

Cette intervention a permis de mettre en lumière le rôle des ASV dans l'implantation des différentes dynamiques territoriales de santé à l'œuvre aujourd'hui dans les 3 régions concernées, et les spécificités du déploiement de démarches selon les configurations régionales et locales, en mettant en exergue le rôle des élus et des agences régionales de santé.

*IREPS Corse – Conférence « Quelles politiques de santé pour nos territoires ? »  
– 18 octobre à Ajaccio*

Fabrique Territoires Santé est intervenue dans le cadre d'une conférence organisée par l'IREPS Corse portant sur la santé dans les territoires, le cadre général d'intervention et les dispositifs existants. Cette conférence était illustrée de nombreuses interventions et témoignages d'acteurs du territoire (élus d'EPCI et de la collectivité de Corse, ARS, URPS Médecins libéraux). L'intervention de Fabrique Territoires Santé a porté sur la mise en place d'outils pour la déclinaison territoriale des politiques de santé (CLS, ASV, CLSM, ...). Une soixantaine de professionnels ont assisté à cette conférence.

## Autres

*LaboCités (Auvergne-Rhône-Alpes) – Santé mentale et quartiers politique de la ville – 15 mars à Valence*

LaboCités anime le collectif Santé (qui regroupe des coordonnateurs ASV/CLS et des services santé de collectivités territoriales de la région) et propose plusieurs rencontres thématiques par an.

Le 15 mars, la journée était consacrée à la santé mentale dans les quartiers politique de la ville. Ces enjeux ont été illustrés par une intervention du Psycom sur ce que recouvre la santé mentale, un retour d'expérience autour d'une émission de radio dans les quartiers politique de la ville à Valence dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale (SISM) et un état des lieux sur la prise en compte de questions de santé mentale dans les quartiers par les acteurs du territoire. Fabrique Territoires Santé a présenté le rôle des démarches territoriales de santé en santé mentale dans le cadre de la politique de la ville.

## 2. Co-organiser des temps d'échanges en région avec nos partenaires

Val d'Oise - « De l'aide alimentaire au droit à l'alimentation : quelles collaborations possibles localement ? » - le 13 septembre à Villiers-le-Bel

Fabrique Territoires Santé a co-organisé avec le Pôle de ressources Ville et développement social du Val d'Oise une matinée d'échanges « De l'aide alimentaire au droit à l'alimentation : quelles collaborations possibles localement ? », le 13 septembre à Villiers-le-Bel. Ce temps de rencontre a interrogé les pratiques de l'aide alimentaire au regard de l'augmentation importante du nombre de personnes en situation de précarité alimentaire : comment les solutions proposées par l'aide alimentaire peuvent-elle évoluer pour répondre plus durablement à cet enjeu de santé publique ? Quels leviers peuvent mobiliser les collectivités pour faciliter l'accès aux personnes les plus précaires à une alimentation de qualité en quantité suffisante ?

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

Après une ouverture par Rosa Maceira, adjointe au maire de Villiers-le-Bel, déléguée aux affaires sociales, santé et handicap, l'ARS d'Île-de-France a présenté son approche et soutien à l'aide alimentaire, et plus globalement à la promotion de la nutrition. Fabrique Territoires Santé a présenté la capitalisation publiée en février 2018 « Alimentation et territoires : comment garantir localement une alimentation de qualité et accessible à tous ? ». Puis est intervenu Boris Tavernier, fondateur de l'association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun), dont la mission est de favoriser le développement de groupements d'achats de produits de qualité (biologiques, locaux et écologiques) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il a présenté l'association, son expérience dans l'agglomération lyonnaise et son essaimage dans d'autres villes (Strasbourg, Bordeaux, bientôt Paris).

Enfin des temps en atelier ont été l'occasion d'échanger autour de quatre expériences du Val d'Oise : un travail des bénéficiaires et bénévoles de l'épicerie sociale et solidaire « Le Bel Épi » de Villiers-le-Bel, accompagné par l'association d'éducation populaire « La Case » ; le fonctionnement de l'épicerie sociale et solidaire d'Ermont ; les projets de lutte contre le gaspillage alimentaire de l'association La Pastèque à Argenteuil ; et les projets « agri-culturels » de l'association B.a.BA à Cergy.



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Cette matinée a réuni 68 participants, professionnels (services santé, CCAS, CAF, missions locales, ...), citoyens (membres d'un conseil citoyen, bénévoles, ...) et étudiants en économie sociale et familiale du Val d'Oise.

Un questionnaire d'évaluation transmis aux participants a montré un taux de satisfaction globalement bon à très bon. Pour décrire ce temps de rencontre et d'échanges, les répondants ont cité les mots suivants : « enrichissant », « intéressant », « une découverte ».

Cette rencontre a été l'occasion d'une première sensibilisation à une approche globale de l'alimentation et des enjeux de la lutte contre la précarité alimentaire. La confrontation des éléments capitalisés dans le Dossier ressources aux réalités locales et aux acteurs partenaires de l'aide alimentaire a enrichi les réflexions et pu apporter des pistes d'action pour développer de nouvelles actions allant au-delà de la distribution alimentaire et facilitant l'accès à des produits de qualité.

Un compte-rendu a été publié à l'ensemble du réseau en novembre 2018.

Suite à cette rencontre, la délégation départementale du Val d'Oise de l'ARS Île-de-France a invité Fabrique Territoires Santé à la coopérative d'acteurs du Val d'Oise Est réunie autour de la nutrition, afin d'apporter des éclairages sur les actions et projets menés.

### Grand Est - « Santé mentale et politique de la ville : enjeux et articulations » – le 26 novembre 2018 à Strasbourg

Fabrique Territoires Santé a co-organisé avec le Centre national de ressources et d'appui aux CLSM du CCOMS et l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV), une journée régionale de sensibilisation aux enjeux de la politique de ville et de la santé mentale dans les quartiers. Cette journée s'est tenue le 26 novembre 2018 à Strasbourg, avec une participation d'acteurs de Metz et Troyes en visio-conférence la matinée.

La journée s'est construite sur le constat que différents cadres d'intervention sont proposés par les politiques de la ville et de la santé et constituent des leviers en santé mentale permettant aux acteurs locaux (collectivités, services de l'État, associations, ...) de mettre en place des dynamiques collectives et partenariales à différentes échelles (ASV, CLS, CLSM, PTSM, ...). Mais leur multiplication ainsi que les logiques de coordination et de territorialisation à l'œuvre ne facilitent pas leurs



lectures et leurs connaissances par les professionnels. Des questions centrales se posent alors aux acteurs des champs concernés : de quoi parle-t-on quand on parle des enjeux de santé mentale dans les quartiers qualifiés de « prioritaires » ? Au-delà des dispositifs, comment créer des dynamiques territoriales favorables permettant de prendre en compte les enjeux repérés ? Quelles sont les articulations et continuités possibles entre les différents cadres d'intervention ?

Afin d'éclairer ces différents enjeux, plus particulièrement à l'échelle de la politique de la ville, la rencontre s'est développée d'abord autour d'un temps de cadrage en plénière le matin. Après l'ouverture de la journée par le Dr Feltz, adjoint au maire de Strasbourg en charge de la santé publique et environnementale, Virginie Cayre, de l'ARS Grand Est, est intervenue sur les enjeux de la thématique pour l'ARS : elle doit étendre son action au-delà de la psychiatrie, mais aussi la territorialiser, via notamment les projets territoriaux de santé mentale. Jeanne Vo Huu, de la DRDJSCS, est venue quant à elle présenter le déploiement des CLSM soutenu par la politique de la ville.

Michel Bonnefoy, de l'Observatoire régional de santé Grand Est, a ensuite interrogé, au prisme de la promotion de la santé, les concepts croisés de santé, santé mentale et territoires, partant « d'un espace psychique » vers « un territoire d'action ».

Enfin, ouverte par la présentation de la démarche CLSM par le CCOMS, une table ronde a réuni différents acteurs de territoires, élue, coordonnateur ASV, CLS et CLSM pour illustrer les leviers d'actions locaux offerts par la politique de la ville pour agir sur la santé mentale dans les quartiers.

L'après-midi s'est déclinée en ateliers de réflexions et discussions autour des pratiques professionnelles et institutionnelles au défi des enjeux de santé mentale, sur l'observation, la mobilisation des partenaires et la lutte contre les discriminations et la stigmatisation.

Cette journée s'adressait à l'ensemble des acteurs de la politique de la ville, de la santé, du médico-social (élus, associations, chefs de projets des collectivités locales, coordonnateurs ASV, CLS et CLSM, cadres de santé, médecins, ...). Plus de 80 personnes y ont participé.

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018



RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

## AXE 2. Valoriser les démarches territoriales de santé par la production de connaissances et la qualification des acteurs

-

### 1. Capitaliser des actions intégrées aux démarches territorialisées de santé

#### Les Dossiers ressources

Les Dossiers ressources sont un format de publication que Fabrique Territoires Santé propose depuis 2017. Partant d'une recherche et d'une analyse documentaire et d'un appel à contributions largement diffusé, les Dossiers ressources présente un état des lieux du sujet (définition des notions-clés, paysage des politiques publiques à différentes échelles, éléments de diagnostic) et des stratégies d'action illustrées par des expériences locales. Certaines de ces actions font l'objet d'une Inspir'action co-rédigée avec le porteur de projet (forme de fiche-action synthétique). L'objectif de ces publications est de synthétiser un ensemble de ressources utiles aux acteurs locaux, sans viser l'exhaustivité des connaissances et actions existantes.

Deux sujets ont été traités en 2018, chacun permettant de croiser plusieurs déterminants de santé et d'explorer une lecture articulée et souvent inédite d'enjeux de santé et d'enjeux sociaux ou environnementaux : santé mentale et isolement social d'abord ; puis précarité et santé-environnement. 52 actions locales ont été valorisées dans ces deux dossiers, dont 31 sur des territoires concernés par la politique de la ville, soit 60 % des expériences capitalisées.



## Dossier ressources « Santé mentale et isolement social : quelles interactions et réponses territorialisées ? »

Figurant parmi les enjeux de la Stratégie nationale de santé 2018-2022, l'isolement social est un phénomène qui touche près de six millions de Français. Il s'agit d'une problématique de santé publique et de cohésion sociale, puisque les personnes souffrant d'isolement social sont davantage vulnérables et ont, de fait, plus de risques d'avoir un état de santé dégradé et de renoncer à leurs droits et à des soins. Les personnes âgées et les personnes atteintes de troubles psychiques sont particulièrement touchées.

Une recherche documentaire, réalisée avec l'appui du CRES PACA, son analyse et les 37 réponses reçues à notre appel à contributions (diffusé du 20 novembre 2017 au 11 janvier 2018) ont permis d'identifier un certain nombre de leviers d'actions mobilisables par les territoires. En effet, l'échelle locale, voire micro-locale, est sans doute la plus pertinente pour construire et maintenir un lien social de proximité, et accompagner les personnes à sortir de leur isolement.

Le Dossier ressources « Santé mentale et isolement social » a été mis en ligne le 4 juillet 2018.

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

## Dossier ressources « Précarité et santé-environnement : lutter localement contre les inégalités environnementales de santé »

L'état de santé des populations est fortement influencé par des facteurs environnementaux : pollution des sols et de l'air, cadre de vie dégradé, précarité énergétique, bruit, etc. C'est pourquoi la création et la préservation de milieux de vie favorables à la santé constituent une des stratégies fondamentales de la promotion de la santé.

Les personnes en situation de précarité sont plus fortement exposées aux pollutions de l'air, de l'eau, des sols, aux nuisances sonores, esthétiques, etc. ; elles ont un accès moindre à un cadre de vie de qualité bénéfique pour la santé (espaces verts, mobilités douces, etc.) ; à niveau d'exposition identique, elles sont aussi plus vulnérables que les catégories sociales favorisées. Cela constitue des inégalités environnementales. Cependant, la dimension « environnementale » des inégalités de santé reste peu documentée et traitée ; pourtant, cela est impératif pour contribuer à une meilleure justice environnementale et sociale.

Afin d'explorer ce champ, une recherche documentaire, menée avec l'appui du CRES PACA, a permis de clarifier les notions en jeu et de



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

dresser un paysage des politiques publiques nationales et locales. À partir d'un appel à contributions (diffusé du 26 juin au 28 septembre 2018 et ayant reçu 25 réponses), différentes thématiques ont été mises en avant, sans couvrir l'ensemble du champ de la santé-environnement : la sensibilisation auprès du grand public, l'aménagement urbain, le logement, les pollutions agricoles, industrielles ou aux perturbateurs endocriniens, l'accès à des soins adaptés, l'élaboration de stratégies locales globales.

La présentation d'une vingtaine d'actions locales illustre ces dimensions (10 actions font l'objet d'une *Inspir'action* ; les autres renvoient vers des fiches-actions déjà existantes réalisées par un centre de ressources politique de la ville, l'UNCCAS ou la presse spécialisée).

Le Dossier ressources « Précarité et santé-environnement » a été mis en ligne le 13 février 2019.

### Diffusions et répercussions

Les Dossiers ressources sont disponibles sur le site de la Fabrique ; une information de leur publication est envoyée par mail (à plus de 2200 contacts).

À partir des Dossiers ressources, Fabrique Territoires Santé se met à la disposition de ses partenaires, notamment régionaux, pour intervenir lors de rencontres et présenter ces capitalisations. Une veille est maintenue également sur les Dossiers publiés les années précédentes (en l'occurrence, dématérialisation et accès aux droits de santé ; alimentation et territoires).

Les appels à contributions sont des opportunités pour élargir le réseau de la Fabrique et présenter les démarches territoriales de santé auprès de nouveaux acteurs. En effet, les différents relais des appels permettent de recevoir des contributions émanant de porteurs de projet que la Fabrique n'avait pas préalablement identifié.

Ce format montre sa pertinence pour explorer un sujet, proposer une analyse du point de vue des démarches territoriales de santé, et réunir des ressources utiles pour un acteur local souhaitant se saisir du sujet traité.

### Le répertoire *Inspir'actions*

L'ensemble des *Inspir'actions* réalisées par Fabrique Territoires Santé, à partir de contributions de porteurs de projets et d'entretiens complémentaires, sont réunies dans un répertoire sur notre site. Un



questionnaire est en permanence à la disposition des acteurs locaux pour soumettre leur action.

En 2018, en dehors des 23 Inspir'actions intégrées aux Dossiers ressources présentés ci-dessus, seules 2 Inspir'actions ont été mises en ligne, faute de contribution et de temps pour mobiliser des répondants potentiels.

Il apparaît clairement que la mise à disposition d'un formulaire en ligne n'est pas suffisante pour motiver les porteurs de projets à soumettre leur projet. Cependant, il est difficile, en termes de temps, d'engager une démarche proactive de sollicitation et mobilisation des porteurs de projets.

Par ailleurs, la publication de plusieurs Inspir'actions sur une même thématique (dans le cadre d'un Dossier ressources) paraît davantage pertinente pour éclairer des acteurs locaux, qu'une publication isolée.

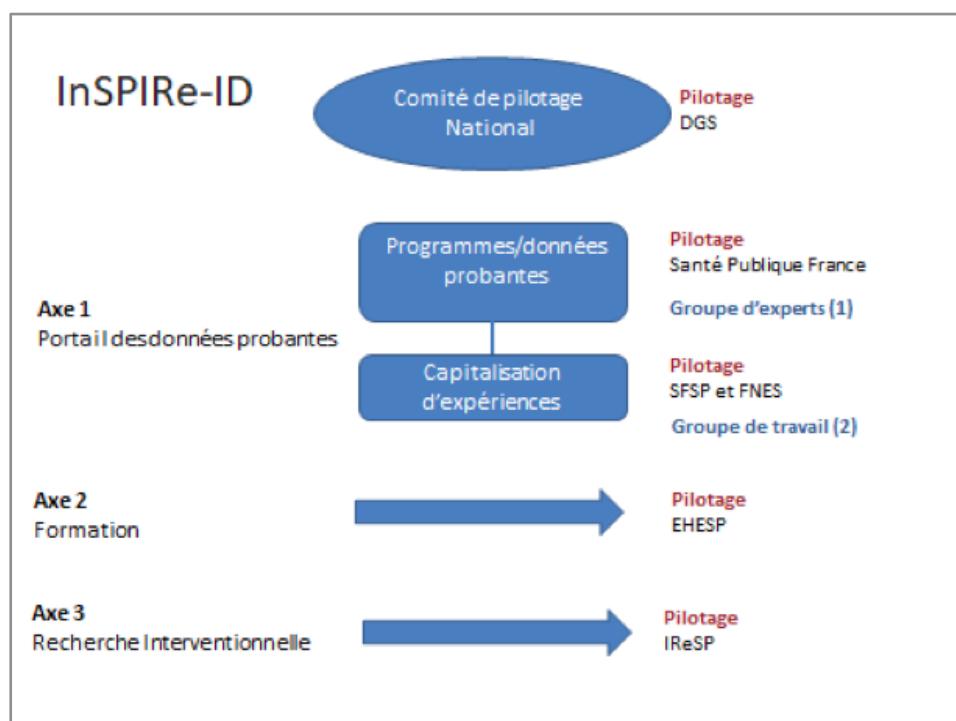
RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

## Soutenir la capitalisation d'expériences : participation à un groupe de travail

Depuis 2014, Fabrique Territoires Santé participait au groupe InSPIRe-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre la recherche, l'intervention et la décision) piloté par l'EHESP. Ce groupe rassemblait un grand nombre de partenaires et avait pour objectif de créer, en France, une plateforme de transfert de connaissances en santé publique. Ses travaux ont été suspendus en février 2016. Un nouveau groupe de pilotage national s'est constitué en 2017, conduit par la DGS.

Fabrique Territoires Santé participe, depuis son lancement, au groupe de travail sur la capitalisation d'expériences prometteuses coordonné par la SFSP et la FNES. Ce groupe s'inscrit dans le dispositif plus large InSPIRe-ID, piloté par la DGS et construit autour de trois axes :

1. Création d'un portail de données probantes et prometteuses, portée par Santé Publique France. Ce premier axe est divisé en deux :
  - la mise en place du portail et la mise à disposition de données/programmes probants ;
  - la construction d'un dispositif de capitalisation. Cette réflexion est portée par la SFSP en collaboration avec la FNES, et s'appuie sur un groupe de travail composé d'institutions, d'associations (dont Fabrique Territoires Santé) et de personnes qualifiées ;
2. Mise en place de formations, pilotée par l'EHESP ;



Source : Mettre en place une capitalisation d'expériences en promotion de la santé. Synthèse de la contribution du groupe de travail capitalisation de l'expérience dans le cadre d'InSPIRe-ID (version de travail, septembre 2018)

Le groupe de travail sur la capitalisation d'expériences a produit, en 2018, un document méthodologique support : sa première partie vise à définir la capitalisation, à la contextualiser et à l'inscrire dans un référentiel épistémologique et méthodologique ; la seconde partie décrit la méthode de capitalisation construite par le groupe et présente un exemple d'analyse. Ce document est en cours de validation et sera destiné d'une part aux décideurs pour présenter la démarche et d'autre part aux organisations et professionnels souhaitant s'engager dans une démarche de capitalisation.

3 réunions se tenues en 2018. Le travail se poursuivra en 2019.

L'objectif est d'alimenter l'initiative nationale, tant sur le fond (mettre en avant des actions prometteuses, proposer une méthode de capitalisation) que sur la forme (ajouter des initiatives). Le travail sur la capitalisation (la méthodologie construite et les actions qui seront capitalisées selon cette méthode) constituera l'une des parties « Pratique » du répertoire des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la



santé élaboré par Santé publique France, dont une première version bêta a été mise en ligne en décembre 2018.

Les interventions sont dites probantes ou prometteuses selon le niveau de preuve de leur efficacité (essai randomisé, évaluation, ...). Si, en prévention et promotion de la santé, peu de données probantes existent, de nombreuses actions sont développées, mais elles sont peu décrites et évaluées. Il existe un enjeu fort de connaissance de ces actions. La capitalisation doit permettre de décrire finement une action et de la porter à connaissance.

Fabrique Territoires Santé y apporte son expérience de capitalisation et son expertise sur les démarches territoriales de santé. Elle est notamment vigilante sur les risques de normalisation de l'action que peut représenter un répertoire des interventions efficaces et prometteuses. La Fabrique a montré dans ses différentes productions qu'une forte plus-value des actions menées dans le cadre de démarches territoriales de santé, notamment dans les Ateliers santé ville, était leur adaptation à un contexte local. La duplication d'intervention clés en main n'est pas pertinente ; le contexte d'une intervention, dont il est certes difficile de dessiner les contours, est décisif pour produire les résultats souhaités. Le repérage d'actions prometteuses et leur capitalisation ne doit pas être interprété par les décideurs, en particulier les financeurs, comme un catalogue d'actions qui fonctionnent.

Une vigilance doit aussi être portée sur les moyens accordés à la capitalisation : cette démarche demande du temps (repérage d'une action, recueil des informations, rédaction, ...), donc des moyens humains et financiers.

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

## 2. Produire une étude pour la politique de la ville sur le déploiement des démarches territoriales de santé dans 4 régions

Fabrique Territoires Santé poursuit cette année son travail d'état des lieux du déploiement des démarches territoriales de santé dans les régions initié en 2017 sur la demande du Cget, dont le rendu a été fait fin mars 2018.

L'édition 2018 de ce travail se propose d'une part d'actualiser les informations et éléments d'analyse qui ont été produits sur les 3 régions, PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine. D'autre part, une



quatrième région est investiguée en 2018. Cette étude s'appuie sur un inventaire des démarches, avec une entrée par territoire en contrat de ville ou CLS, et une analyse de situation conduite avec les animateurs de région. Il n'existe pas de structure en capacité de recenser de manière précise la répartition, l'activité et l'articulation des démarches telles les CLS, les ASV et les CLSM sur les différents territoires ; il s'agit donc d'un travail d'inventaire spécifique.

Avec ces points de situation par région, des conclusions générales sont proposées, à partir des spécificités des territoires et des tendances communes.

### 3. Former autour des démarches territoriales de santé

Fabrique Territoires Santé a coordonné pour la troisième année consécutive un **module de formation sur la stratégie et la mise en œuvre de projets territoriaux de santé** lors de l'Université francophone d'été en santé publique de Besançon, qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 2018.

Vingt acteurs d'horizons professionnels et géographiques différents ont participé à cette formation, parmi lesquels les ARS étaient les plus représentées en nombre.

Pour le contenu pédagogique, Fabrique Territoires Santé s'est appuyée sur l'expertise de ses administrateurs, particulièrement l'IREPS Nouvelle Aquitaine et le CRES PACA, et elle a sollicité ses partenaires pour proposer des apports théoriques ou méthodologiques, tels que Élus, santé publique et territoires, le CCOMS pour la recherche et la formation en santé mentale et l'Institut Renaudot.

La progression pédagogique s'est stabilisée en 2018, panachant des apports théoriques et des travaux en groupe autour d'un CLS fictif, mobilisant les problématiques de santé rencontrées par les stagiaires sur leur territoire.

Ce faisant, Fabrique Territoires Santé a proposé un programme dont les objectifs pédagogiques étaient de comprendre les enjeux de la territorialisation de la santé (compétences et prérogatives des acteurs face aux déterminants, rôle incontournable des collectivités, contextes politiques et stratégiques actuels) ; d'identifier, dans une approche de promotion de la santé, les étapes de l'ingénierie d'un projet territorial de santé, en partant de l'analyse du contexte local à l'action partenariale ; enfin de connaître et de différencier les différentes formes de projets et de



démarches (ASV, CLS, CLSM, ...) et de comprendre leurs articulations et leurs complémentarités.

En plus de l'évaluation faite par l'Université, un questionnaire a été lancé cette année par la Fabrique sur les séquences proposées chaque jour (14 répondants sur 20). Les évaluations vont en général de satisfaisantes à très satisfaisantes pour l'ensemble des séquences proposées. Les temps de travail en commun sur le cas pratique sont particulièrement valorisés par les stagiaires.

Ce module sera reconduit en juillet 2019.

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018



RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

## AXE 3. Favoriser l'accès à l'information et aux ressources nécessaires aux démarches territoriales de santé

L'un des objectifs statutaires de l'association est de faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé. Différents moyens de communication ont été mis en place pour mener à bien cet objectif, animés par l'équipe salariée en lien avec ses partenaires.

### 1. Renforcer les moyens de communication : site, newsletter et compte Twitter

Les ressources documentaires de Fabrique Territoires Santé sont disponibles en ligne. Le site internet est donc l'un des outils majeurs de la Fabrique, alimenté par une veille informative de l'équipe salariée. Plusieurs fonctions y sont associées :

- mettre à disposition des ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé (base documentaire et règlementaire) ;
- agréger et diffuser des actualités en santé et politique de la ville (lois, publications, évènements, appels d'offres ou à communications, offres d'emploi). En 2018, près de 300 actualités ont été diffusées par le site et la newsletter. Ces rubriques recueillent le flux le plus important de visiteurs ;
- améliorer la visibilité et la lisibilité des démarches territoriales de santé, en lien avec la capitalisation ;



- proposer des focus par région ou par thématiques sur les démarches et sur les animations régionales, leurs actions ou leurs actualités.

En 2018, 11 newsletters mensuelles ont été publiées. Reprenant l'ensemble des actualités postées sur le site le mois précédent, elles proposent aussi une fenêtre d'information sur l'activité de la Fabrique. La diffusion de la newsletter amplifie la consultation du site, puisque des pics de fréquentation sont constatés les jours de sa publication. Elle est envoyée à près de 1600 contacts volontairement inscrits, soit une progression de 40 % par rapport à l'année précédente : coordonnateurs ASV/CLS, professionnels de santé et du secteur médico-social, chercheurs, institutions (ministères et ARS), techniciens des collectivités territoriales, associations, élus sont les destinataires de cette lettre d'information numérique.

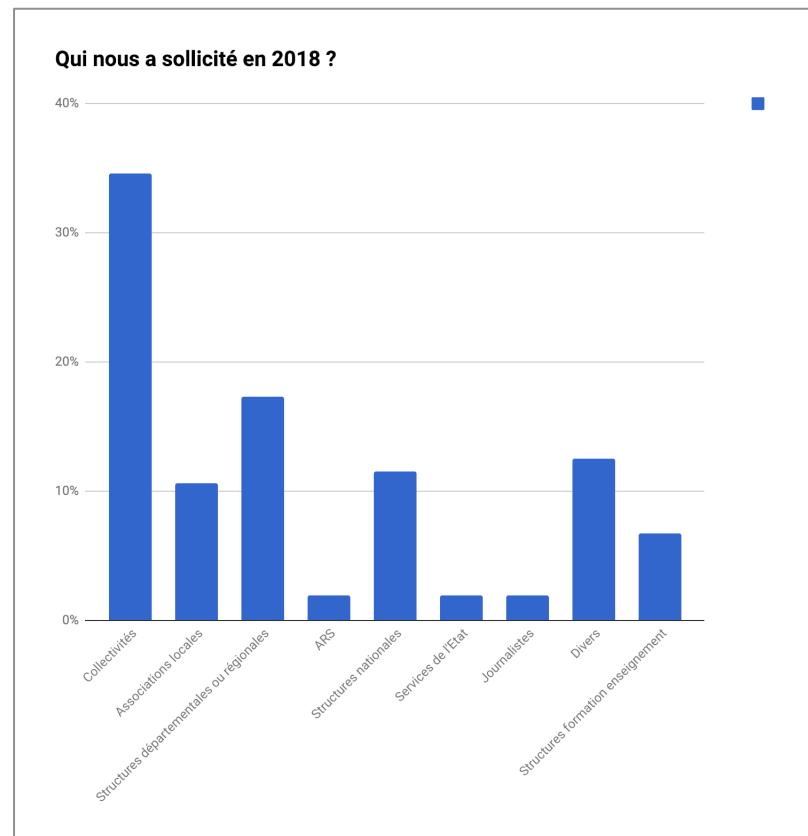
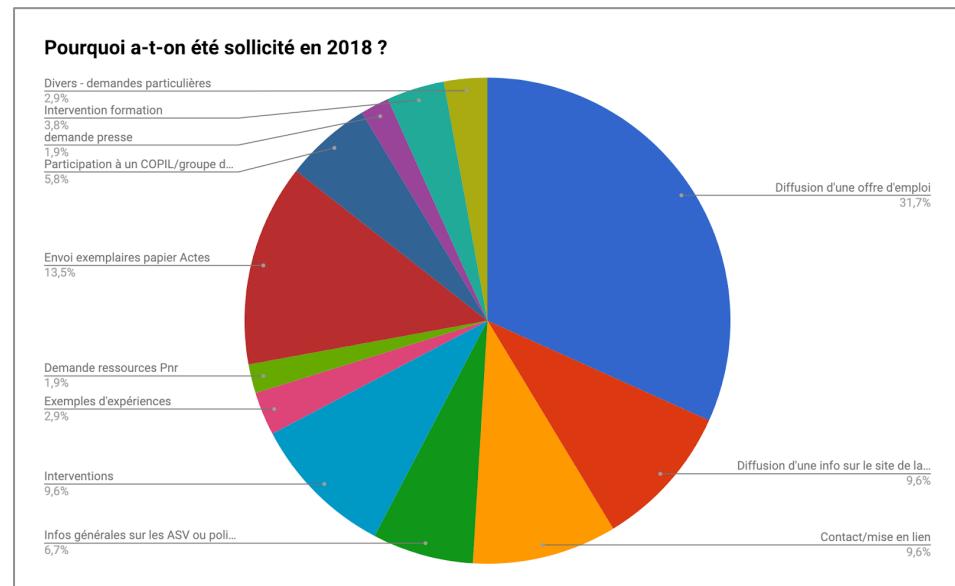
RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

Un compte Twitter est ouvert depuis septembre 2015, dans lequel la Fabrique relaie des informations. Il compte plus de 400 abonnés (centres de ressources, IREPS et Codes, journalistes, techniciens politique de la ville, élus santé, coordonnateurs, chercheurs). Ce compte contribue aussi à la veille menée par la Fabrique et renforce sa visibilité.

## 2. Répondre aux sollicitations

Fabrique Territoires Santé a reçu 104 sollicitations en 2018 (+ 40 % par rapport à 2017), émanant d'acteurs locaux et nationaux, adhérents ou non. Ces demandes concernent principalement la diffusion d'informations sur le site de la Fabrique (particulièrement des offres d'emploi) et des besoins d'informations et ressources sur les démarches territoriales de santé.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018





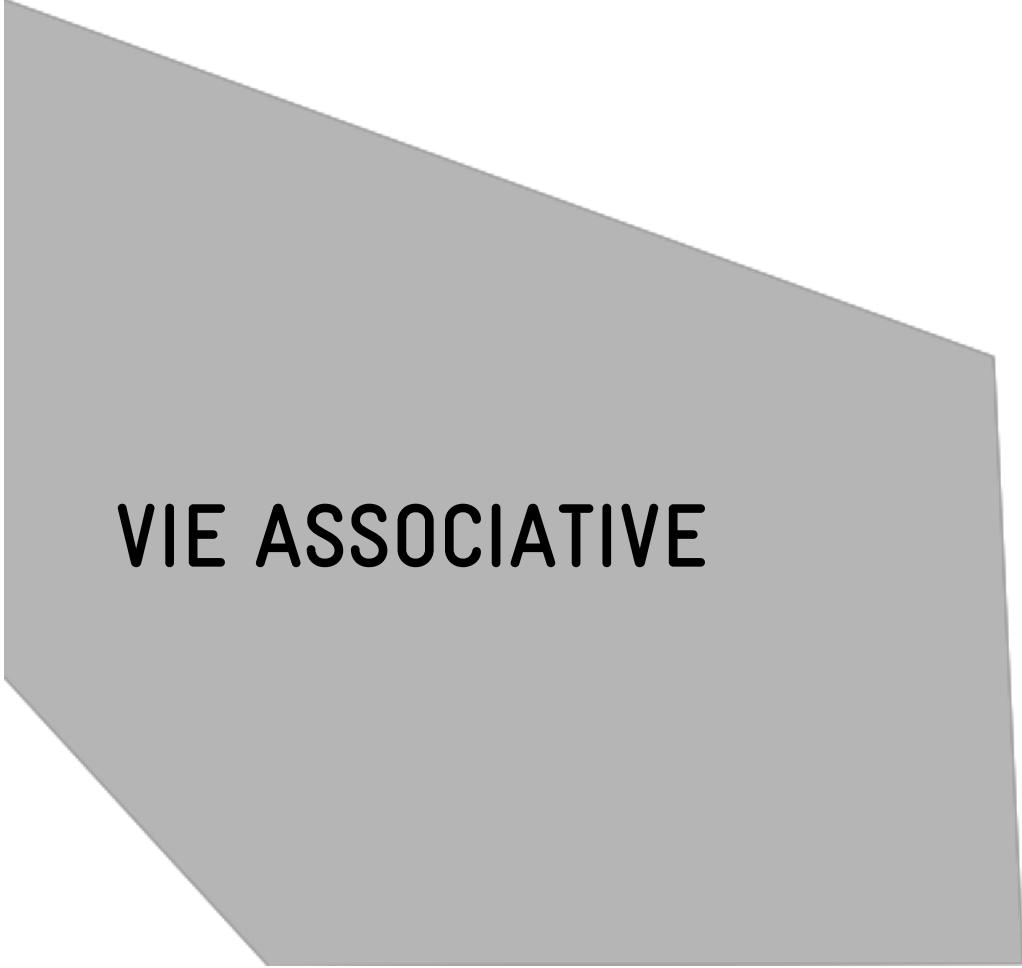
### 3. Développer et actualiser la base de données des acteurs des politiques locales de santé et leurs partenaires

Depuis 2016, Fabrique Territoires Santé a construit ses bases de données, continuellement enrichies. Elle dispose aujourd'hui d'un répertoire qualifié et actualisé de 1451 contacts (+ 30 % par rapport à 2017), dans le champ de la santé, de la politique de la ville, du social, mais aussi des thématiques traitées dans les Dossiers ressources (alimentation, environnement, etc.) : acteurs des collectivités territoriales, des services de l'État, des ARS, d'associations, chercheurs, etc. Les différents contacts sont qualifiés par des entrées territoriales et thématiques.

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

Plus de la moitié de ce répertoire est composé d'acteurs locaux, dont 75 % sont situés sur une collectivité concernée par un contrat de ville (13 villes en territoires entrants). Un tiers du répertoire est composé d'acteurs d'envergure régionale.

Cette base de données n'est pas publique, elle est un outil de travail permettant d'optimiser la diffusion d'informations. Des listes de diffusion, dont l'utilisation respecte le Règlement européen pour la protection des données (RGPD), lui sont associées, dont la plus large contient plus de 2200 contacts.



**VIE ASSOCIATIVE**



Fabrique Territoires Santé a augmenté son nombre d'adhérents à 50, dont près d'un tiers est constitué de collectivités locales. Des coordonnateurs, des élus, des chercheurs et des associations nationales ou régionales (IREPS ou centre de ressources politique de la ville) comptent aussi parmi les adhérents.

Fabrique Territoires Santé fonctionne avec une vie associative soutenue : en plus de son Assemblée générale annuelle, les administrateurs **se sont réunis 5 fois** en 2018 pour 10 réunions de bureau. Outre les fonctions d'administration de l'association, les administrateurs sont aussi régulièrement mobilisés dans des groupes de travail internes, des actions de formations et des interventions.

La diversité de la composition du Conseil d'administration est une marque de fabrique de l'association. Elle permet d'obtenir une bonne représentativité des acteurs impliqués dans les démarches locales de santé, tout en étant une source ascendante riche d'informations sur les situations régionales et départementales. Ainsi, le Conseil d'administration de Fabrique Territoires Santé permet de réunir régulièrement des :

- coordonnateurs ASV, CLS et CLSM,
- animateurs régionaux des ASV et CLS,
- professionnels de santé publique (municipaux et associatifs),
- centres de ressources politique de la ville,
- partenaires associatifs (élus, santé publique, santé communautaire).

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

### Liste des administrateurs :

- Martine Antoine, co-présidente, Institut Renaudot
- Carole Begou, responsable santé, ville d'Échirolles
- Agnès Bensussan, coordonnatrice CLSM, PACA
- Karine Bisson, vice-présidente, Collectif Santé Ville Île-de-France
- Céline Carles-Trinh, coordonnatrice CSL/CLSM, ville de Rosny-sous-Bois
- Nathalie Christol-Jégou, responsable du bureau actions de santé transversales, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- Didier Febvrel, médecin de santé publique, ville de Marseille
- Riva Guerchanoc, élue santé, ville de Montreuil, Élus, Santé publique et Territoires

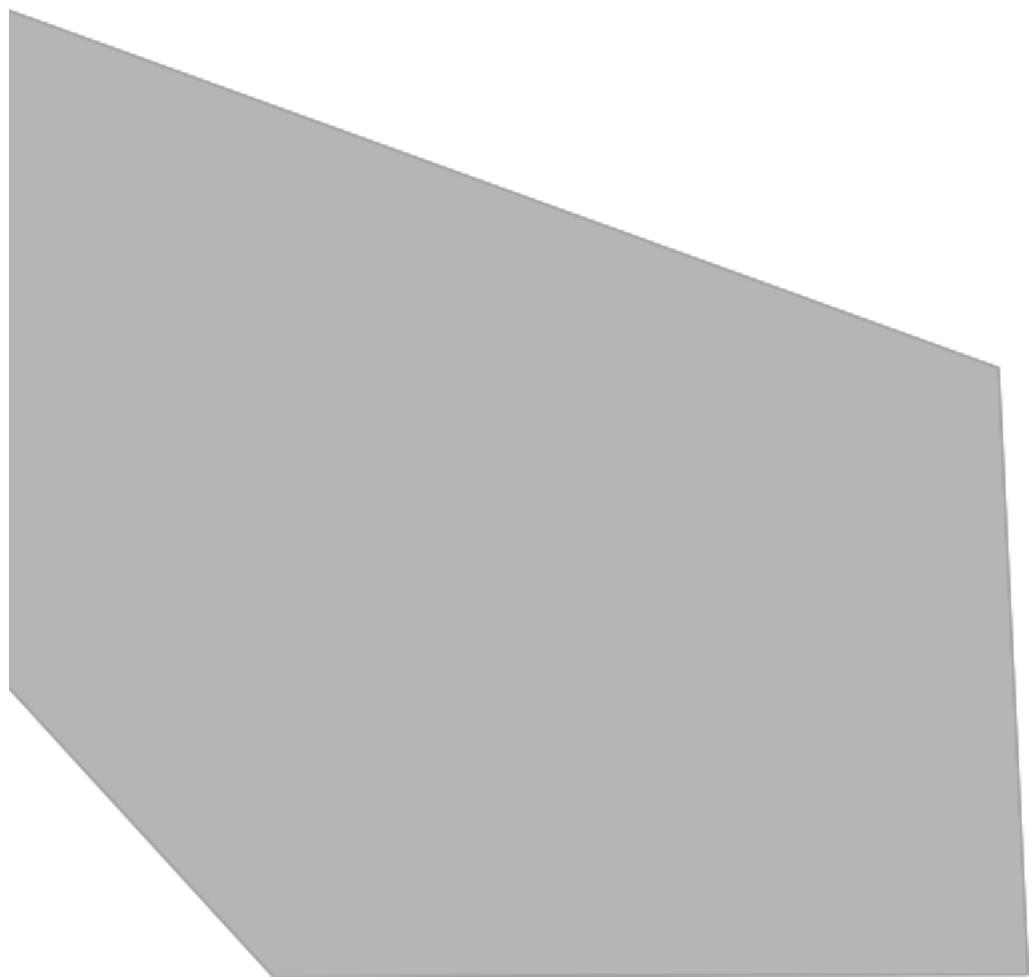


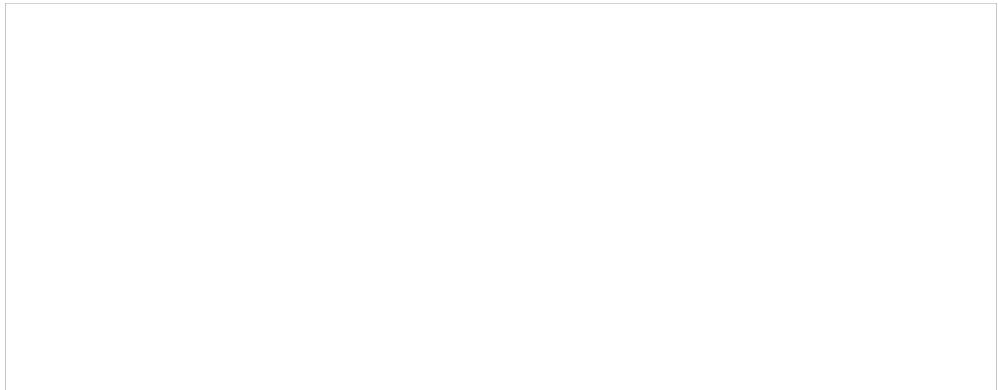
RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

- Pauline Guézennec, chargée de mission, CCOMS
- Anne Guilberteau, coordonnatrice, FEMASIF
- Bénédicte Madelin, ex-directrice centre de ressources
- Chantal Mannoni, référente médicale, ARS
- Elsa Micouraud, chargée de la documentation, Profession Banlieue
- Marion Pollier, chargée de mission, Labo Cités
- Sylvette Ronque, coordonnatrice ASV/CLS/CLSM, Cherbourg
- Olivier Rovère, conseiller santé publique, Hauts-de-France
- Sarah Vernier, chargée de mission, CRES PACA
- Arnaud Wiehn, chargé de mission Santé et territoires, IREPS Nouvelle Aquitaine

La mise en œuvre opérationnelle des activités de Fabrique Territoires Santé en 2018 est assurée par une équipe salariée de deux personnes à temps plein :

- Catherine Bernard, chargée de développement et de coordination ;
- Clémentine Motard, chargée de projets.





## FABRIQUE TERRITOIRES SANTÉ

-

2-4 place Rutebeuf, 75012 Paris

06 99 67 55 56

[contact@fabrique-territoires-sante.org](mailto:contact@fabrique-territoires-sante.org)

[www.fabrique-territoires-sante.org](http://www.fabrique-territoires-sante.org)

Twitter : @FabTerreSante

